



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'OISE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**SOCIÉTÉ « P.R.D. » (Percier Réalisation et Développement)
COMMUNE DE BEAUVAIS**

La demande d'autorisation environnementale présentée par la société "P.R.D." en vue d'exploiter une plateforme logistique sur le territoire de la commune de Beauvais, Z.A.C. de Beauvais-Tillé, est soumise à une enquête publique d'une durée d'un mois du lundi 28 mai au 30 juin 2018 inclus.

En application de l'article L.123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation d'exploiter une plateforme logistique, qui sera implantée sur un site d'environ 24 ha, sur les parcelles cadastrées ZC 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 36, 37, 38, 39, 46, 47, 48, 49, 50, 188, 190, 192, 194, 196, 198, et le chemin rural de Beauvais à Nivillers.

Le projet relève du régime de l'autorisation pour les rubriques n°s 1510.1, 1530, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a, du régime de l'enregistrement pour la rubrique n° 1511.2 et du régime de la déclaration pour la rubrique n° 2910.A.2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

2. Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jean-Louis SEVEQUE, docteur en géochimie-expert auprès des juridictions, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Beauvais les jours suivants :

- Lundi 28 mai 2018 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 7 juin 2018 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 13 juin 2018 de 9h00 à 12h00,
- Lundi 18 juin 2018 de 16h00 à 19h00,
- Samedi 30 juin 2018 de 9h00 à 12h00.

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des Territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté par toute personne intéressée, à la mairie de Beauvais, aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

7. Le même dossier en version informatique est consultable sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de Beauvais aux heures d'ouverture sus-visées.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet et tenu à sa disposition dans la mairie de Beauvais, par courrier adressé à la mairie de Beauvais ou par courrier électronique adressé à "courrier@beauvais.fr" en indiquant en objet « EP P.R.D. ».

9. Toutes les informations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur le registre d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise à l'adresse visée au n°5.

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. François Bonneville, directeur technique et achat de la société P.R.D. dont le siège social est situé 8, rue Lamennais à Paris (75008) ou à la direction départementale des Territoires de l'Oise, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais (60000).